Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 96 (1951)
Heft: 8

Artikel: Défense occidentale
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348442

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Défense Occidentale

L'ORGANISATION ET LES QUESTIONS EN SUSPENS

Dès maintenant, au milieu de l'année, il ressort de multiples informations que l'essentiel de la Défense de l'Ouest, c'est-à-dire l'organisation de tout le théâtre européen de la Norvège à la Turquie incluse, ainsi que la mise sur pied d'un minimum de divisions, ne sera guère parachevé avant la fin de l'année, bien qu'en bonne voie de réalisation.

1951 est donc bien l'année critique, en ce sens que le vide, ou un semi-vide stratégique règne sur l'Europe, compensé toutefois, et en tout cas pour cette année par la supériorité atomique. Et les mois critiques de cette année sont ceux de l'été. En effet un agresseur a toujours calculé de déclenchement de son action — ceci est d'ailleurs valable d'une manière générale pour toute offensive de grande envergure — au début d'un certain laps de temps à courir avant la mauvaise saison, celui-ci devant remplir les deux conditions suivantes : être d'une durée estimée strictement suffisante à sa propre manœuvre, mais insuffisante quant à l'adversaire, pour monter et exécuter une contre-manœuvre. Souvent ces calculs ou estimations se sont révélés faux ; néanmoins le demi-siècle est semé de telles dates fatidiques, dont la dernière est le 25 juin en Corée.

Par contre, cette année-ci la situation se présente d'une manière particulière. L'« agressé » probable a pris les devants, même dans une mesure appréciable. Certes l'agresseur présumé jouirait encore d'un avantage considérable, toutefois seulement à terre. Peut-être pourrait-il, dans l'éventualité la

plus favorable, parvenir jusqu'à ce « réduit breton », dont le général Eisenhower a parlé à huis clos dans une séance parlementaire. En revanche dans les six mois la contre-manœuvre serait déclenchée, et non pas au bout de quatre ans comme dans le dernier conflit. C'est là le fait d'ores et déjà acquis, d'une portée énorme et susceptible d'empêcher l'agresseur d'engager une action qui ne serait pas décisive ; et l'empêcher... d'être agresseur. Cela représente un premier résultat, néanmoins ne satisfaisant guère les pays européens.

L'ORGANISATION DU COMMANDEMENT

L'organisation du commandement supérieur et des grands commandements subordonnés date maintenant d'environ un trimestre. Les zones nord et centre de l'Europe ont été créées. Et l'on s'était arrêté aux Alpes, la zone du sud attendant une définition et un titulaire. Puis un général italien a été nommé au commandement (terrestre) de cette zone. Celle-ci apparaît beaucoup plus dans l'état actuel, comme étant non pas un théâtre d'opérations, mais un front, semblable au front italien de 1915 à 1918, des Alpes à la mer, toutefois plus en avant vers l'est et englobant l'Istrie. Il semble donc également, pour le moment, que le général Eisenhower axe tout son dispositif dans la grande plaine du nord. Ainsi « Supremo » chausse ses bottes de 1945. Il réédite sa manœuvre de la fin de la guerre, dont les «Européens» eussent souhaité qu'elle s'accomplît par le sud. Il n'en agrandit pas le champ vers les espaces danubiens, ce qui s'inscrirait déjà dans le dispositif initial.

Dès lors, un pas important vient d'être franchi par l'organisation d'ensemble de la zone du sud de l'Europe, du moins par la désignation du « Commandant en chef des forces alliées de la zone Sud-Europe » — tel est le titre ; et le titulaire en est l'amiral américain Carney. Il aura sous ses ordres le général

italien dont il a été fait mention (di Castiglione) comme commandant des forces terrestres, et celui des forces aériennes, qui est un Américain également, le général Schlatter. La question des commandements et des forces maritimes subordonnés, ne paraît pas encore entièrement résolue. La seule précision indiquée mentionne que la VIe flotte américaine en Méditerranée passait sous l'autorité du commandant du Sud-Europe — ou plutôt y restait, puisqu'il en exerçait le commandement. Il y aura lieu de revenir sur cette question du commandement maritime assez complexe.

Pour le moment, il est donc possible de dresser une sorte de récapitulatif des commandements et principaux organismes en place. A la tête, le futur généralissime, américain, et ses principaux adjoints, anglo-saxons, sauf le maritime, récemment désigné en la personne de l'amiral français Lemonnier. Les deux zones externes de l'Europe, c'est-à-dire nord et sud, chacune sous le commandement d'un amiral, un Anglais et un Américain ; celle du centre sous celui d'un « terrestre ». Toutes les forces aériennes d'ensemble et des trois zones, sous commandement américain. Toutes les forces terrestres sous commandement de généraux européens, et même européens continentaux (norvégien, danois, français et italien). Quant à la question navale, la situation est moins nette et moins symétriquement orchestrée ; au nord toutefois, l'amiral anglais, commandant en chef, disposant forcément des forces navales britanniques ; au centre, un adjoint (amiral français) du général Juin pour les questions maritimes côtières et fluviales ; et au sud, l'amiral américain disposant de sa VIe flotte, par symétrie à l'organisation de la zone nord.

Or, c'est donc là que les choses se compliquent ; car si l'on a indiqué que cette zone Sud-Europe était celle du « flanc » de l'Europe et revêtait par conséquent le caractère d'un commandement « côtier », elle ne peut à l'avenir ignorer le grand complexe de la Méditerranée et de l'Orient. Et la question, qui reste simple considérée sous cet angle « côtier », se corse

terriblement quand on aborde cet immense bassin traversé des luttes d'influence qui s'y jouent. — L'affaire remonte même à plus loin ou plus haut, c'est-à-dire à la désignation d'un amiral américain comme commandant des forces navales de l'Atlantique, dont on a dit que l'Angleterre avait réussi à la remettre en cause. Ou alors à obtenir le commandement maritime de la Méditerranée. Ou encore à ce que celui-ci soit directement subordonné à l'Etat-Major Eisenhower (SHAPE), où l'Angleterre, elle, dispose d'une très forte influence. En revanche, une autre version indique que les Américains envisageraient la création d'un commandement méditerranéen autonome, c'est-à-dire non subordonné au SHAPE. En tout cas la question reste ouverte.

Car il semble bien que le général Eisenhower procède calmement par échelons successifs, en « sériant » les questions : d'abord jusqu'aux Alpes, maintenant jusque et y compris les côtes méditerranéennes ; plus tard l'ensemble Méditerranée-Orient. A chaque jour suffit sa peine, même quant à la Défense occidentale. Et au jour du 19 juin, « Supremo » a pu réunir en un premier grand rapport tous les chefs directement ou presque directement subordonnés.

Les questions en suspens

En premier lieu l'organisation stratégique de la Méditerranée est une de celles-ci, soit la Méditerranée proprement dite et l'Orient, soit un complexe général Méditerranée-Orient. Comment se présente la situation dans cet espace, un des plus importants du globe par l'enchevêtrement des forces et l'entrecroisement des voies de communications ?

L'ordre d'importance des différents éléments occidentaux, ou facteurs que représentent les différentes puissances et pays en cause, peut être fixé de la façon ci-après : 1° Les U.S.A. par l'importance de leur flotte en Méditerranée et d'une manière générale de leurs moyens ; 2° La Grande-Bretagne, par

celle de ses bases et des territoires qu'elle contrôle à un titre ou à un autre : Gibraltar, Malte, Libye, Suez, Chypre et les Etats du Levant, dont elle a réussi à écarter la présence française qui l'a toujours gênée ; 3° La France, par sa situation prépondérante en Méditerranée occidentale, seule à y détenir les deux rives et à y posséder de puissantes bases ; 4° La Turquie, par sa position la plus avancée, vrai bastion vers l'Est, et son goulot du Bosphore ; 5° La Grèce, par sa position la plus délicate dans la mer Egée et se défense terrestre resserrée sur une bande très étroite face à la Bulgarie satellisée. (L'Italie n'entre pas dans cette liste, étant comprise, avec son front européen, Trieste et ses rives méditerranéennes dans le commandement « côtier ».)

Etant donné la complexité de ces éléments d'un tout à réaliser sur le plan stratégique, il semble bien qu'un nouveau commandement s'impose, puisqu'on paraît avoir renoncé à ce que la zone Sud-Europe englobât tout le bassin méditerranéen ; c'eût été, semble-t-il, une façon plus normale d'envisager la défense du sud de l'Europe, car celle-ci se situe maintenant aux faces occidentale et méridionale des Balkans : Trieste, Salonique, Istamboul — vrai pendant au sud, des débouchés de la Baltique, au nord.

Mais (car il y a toujours un mais en Méditerranée), avant de régler le problème stratégique, il faut clarifier une situation purement politique. En effet, les trois pays en cause de l'Orient méditerranéen ne sont pas parties du Pacte Atlantique. Il y a lieu d'intégrer d'une manière ou d'une autre la Turquie et la Grèce et user d'un biais à l'égard de la Yougoslavie, toujours dans une position d'équilibre miraculeux entre les deux grands blocs rivaux.

Ainsi, jusqu'à ce que tous les liens soient établis, les commandements fixés et les états-majors en situation de fonctionner, il s'écoulera encore en tout cas quelques mois.

D'autres questions sont venues dernièrement attirer aussi brusquement l'attention. Celle notamment des fabrications ;

si la production américaine de matériel de guerre s'annonce prodigieuse, les chaînes d'assemblage ne seront réellement en état de plein rendement qu'à la fin de l'année. (La fabrication française, dite artisanale par comparaison, est certainement plus avancée, car en contrepartie elle ne saurait atteindre le débit américain.) Egalement la mise en place des grandes unités aériennes souffre des retards exigés par les aménagements des installations au sol. Puis les divisions à mettre sur pied par les Etats européens, ne seront achevées qu'au terme de l'année. Enfin le réarmement de l'Allemagne occidentale, revenu soudainement à l'actualité après les élections françaises, n'en est encore qu'au stade des discussions de principe, devant par la suite franchir tous les acquiescements et ratifications politiques et parlementaires.

Toutes questions qui alimenteront l'actualité des mois à venir ; mais toutes questions aussi qui n'auront pas trouvé leur solution, ou en tout cas réalisation complète, durant les « mois critiques » Ainsi le garant de l'Occident en cette année en est sa résolution.

J. PERRET-GENTIL